

# PROJET D'ÉTABLISSEMENT 2026-2030 DU LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS « LA PIROGUE »

La Pirogue 06 22 44 12 72  
courriel : [lapirogue@mairie-angouleme.fr](mailto:lapirogue@mairie-angouleme.fr)

4 sites :  
Le Monde de Zarafa (quartier Basseau/Grande Garenne)  
Maison de l'Enfant (quartier Bel Air/Grand Font)  
Centre Ville  
Ernest & Célestine (quartier Ma Campagne)

Adresse postale :  
Direction de l'enfance - Hôtel de ville  
1 place de l'hôtel de ville - CS 42 216 - Angoulême cedex 11

# SOMMAIRE

<b>Introduction : La direction de l'Enfance</b>	<b>Page 4</b>
L'enfant au centre des préoccupations	Page 6
Accueillir les familles :	
l'enfant au centre de l'action éducative municipale	Page 6
Tous acteurs du développement durable	Page 7 à 8
Égalité Fille- Garçon	Page 9 à 11
<b>Préambule</b>	<b>Page 12</b>
Quelques jalons historiques	
<b>Fiche 1 : Qu'est-ce que le</b>	
<b>Lieu d'Accueil Enfants-Parents ?</b>	<b>Page 13</b>
<b>Fiche 2 : Les caractéristiques fonctionnelles du LAEP</b>	<b>Page 14</b>
Description des locaux	Page 14
<ul style="list-style-type: none"><li>• sur le centre ville</li><li>• Sur le quartier de Ma Campagne</li><li>• sur le quartier de Basseau/Grande Garenne</li><li>• sur le quartier de Bel Air</li></ul>	
Amplitude d'ouverture au public	Page 17
Heures de préparation et d'organisation	Page 17
Conditions d'accueil	Page 18
Nombre de personnes admises par séance	Page 18
Modalités de participation des personnes accueillies	Page 18
Les accueillantes	Page 18
<ul style="list-style-type: none"><li>• qui sont-elles ?</li><li>• que font-elles ?</li></ul>	
La formation et l'enrichissement professionnel	Page 19

### **Fiche 3 : Le projet socialisation**

**Page 20**

L'environnement local

- les aspects géographiques Page 20
- les indicateurs démographiques Page 20
- l'état des lieux du territoire en lien avec les parentalités Page 21

Le public accueilli

Page 22

Le partenariat

Page 23

### **Fiche 4 : Le projet pédagogique et éducatif**

**Page 24**

Nos principes

Page 24

Les finalités

Page 25

Les objectifs

Page 25

- pour l'enfant
- pour l'adulte

Nos actions :

Page 26

- Accueillir la famille : contribuer à créer les conditions favorables à l'exercice parental Page 26
- Prévenir les troubles de la relation, les particularités de développement de l'enfant Page 27
- Renforcer le lien familial et le lien social Page 28

Les perspectives

Page 29

# Introduction

## Le projet d'établissement s'inscrit dans le projet de la municipalité et celui de la Direction de l'enfance

### Le projet municipal :

- Soutenir l'éducation
- Accompagner les citoyens au quotidien par l'action sociale et le développement de la cohésion territoriale

### Le projet de la direction de l'enfance

#### Accueillir et accompagner tous les enfants et leur famille

- Accueillir les familles
- Accueillir les plus jeunes enfants
- Accueillir les enfants à l'école
- Accueillir avec une restauration de qualité
- Garantir les ressources nécessaires à l'accueil
- Garantir la transversalité nécessaire à l'accueil et à l'accompagnement de tous
- Accompagner la définition de la politique éducative du territoire et la mettre en œuvre

Ce projet est l'aboutissement d'une réflexion menée par l'équipe accueillante de chaque établissement.

Il donne suite au projet antérieur et montre l'évolution de nos pratiques professionnelles.

Il tient compte du cadre réglementaire en vigueur, notamment le décret de 2020 concernant l'accueil des jeunes enfants en structure d'accueil collectif, et s'appuie sur les documents de références constitués à l'échelle de la direction de l'Enfance :

- Les orientations politiques définies ci-dessus par la Municipalité ;
- Les orientations de la Caisse d'Allocations Familiales et le Conseil Départemental de la Charente ;
- Le règlement de fonctionnement des multi-accueils ;
- La charte nationale pour l'accueil du jeune enfant ;
- Le rapport des milles premiers jours, présidé par le neuropsychiatre Boris Cyrulnik ;
- La stratégie nationale de soutien à la parentalité « Dessine moi un parent » du Ministère des Solidarités et de la Santé ;
- Le rapport de Sylviane Giampino « Développement du jeune enfant, mode d'accueil, formation des professionnels » ;
- Le référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant.

# Accueillir les familles : l'enfant au centre de l'action éducative municipale

## ÉQUIPES DE DIRECTION

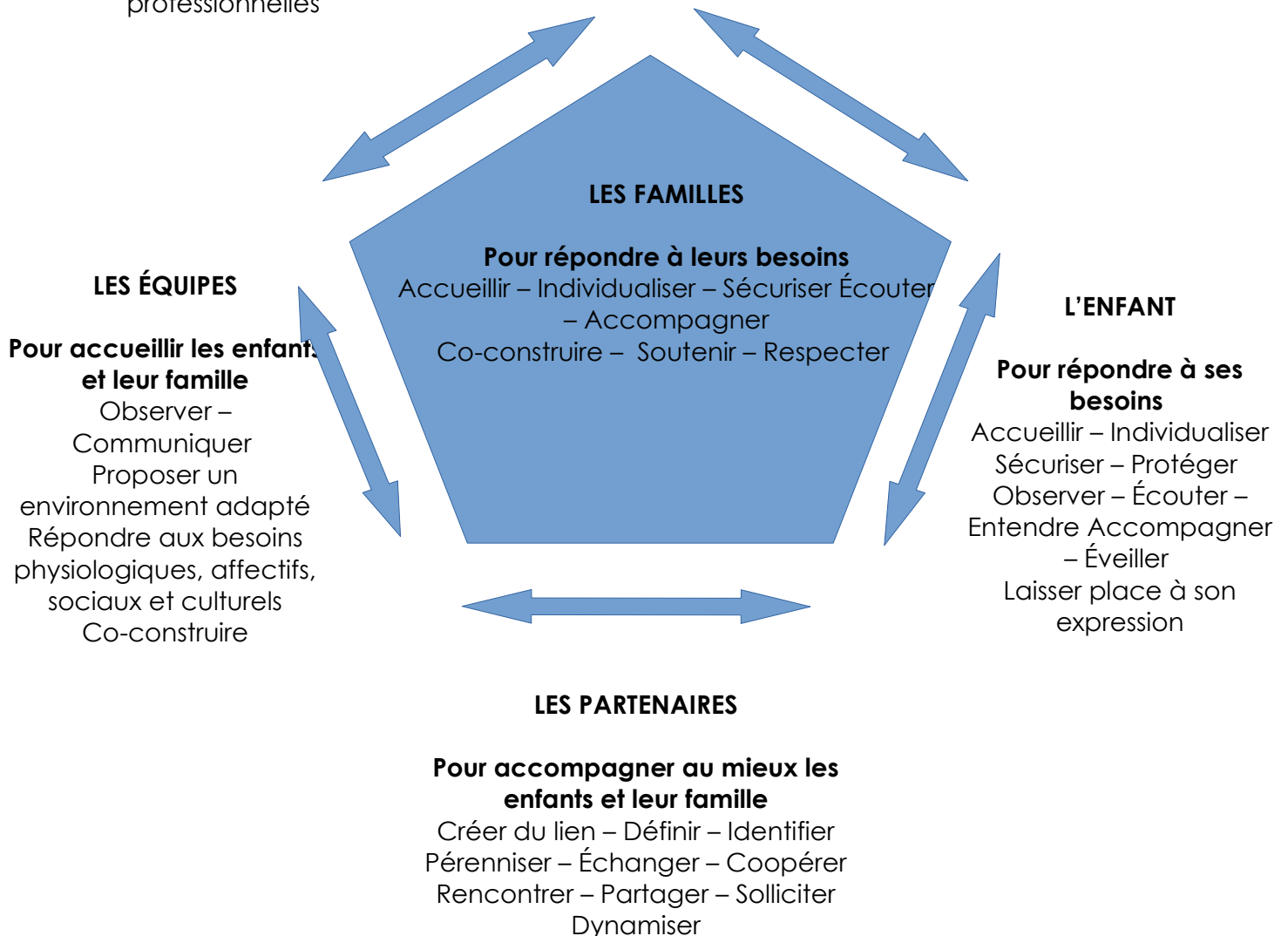
### Pour organiser l'accueil des enfants et de leur famille

Accueillir – Sécuriser – Manager  
Accompagner – Communiquer  
Innover – Partager – Fédérer  
Faire confiance – Déléguer  
Valoriser – Transmettre – Analyser  
Harmoniser les pratiques professionnelles

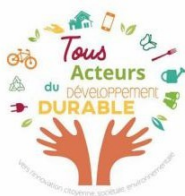
## LA DIRECTION DE L'ENFANCE

### Pour garantir l'accueil des enfants et de leur famille

Analyser – Partager – Proposer – Informer – Innover  
Soutenir – Former – Alerter – Créer du lien – Communiquer – Répondre aux objectifs – Évaluer



## Tous acteurs du développement durable.



### L'éveil à la nature

Principe 6 de la charte nationale pour l'accueil des jeunes enfants :  
« le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement. »

« Le jeune enfant prend connaissance du monde par sa sensibilisation, où sont liés le corporel, le cognitif, l'affectif, l'émotionnel et le social. Être au contact de la nature, c'est apprendre à la connaître, à la respecter. »

Les espaces naturels procurent un bien-être aux enfants et aux professionnels à bien des niveaux :

- ils favorisent l'entraide et la coopération ;
- ils développent l'estime de soi et la confiance en soi ;
- ils aiguisent les capacités d'observation de chacun ;
- ils renforcent le sentiment d'existence et d'appartenance ;
- ils stimulent les sens ;
- ils amènent au respect du vivant.

Toutes les actions d'éveil « à la nature » menées auprès des enfants accueillis dans les structures d'accueil de la ville sont un engagement pour l'avenir.

Le service des espaces verts de la ville anime des ateliers de découverte (plantation, récolte...), de manipulation avec des éléments naturels au sein des structures Petite Enfance.

### Nos pratiques professionnelles quotidiennes

Un groupe de travail a mené une réflexion sur les produits cosmétiques, les produits d'entretien et les jeux/jouets.

Cela a abouti à faire bouger les marchés publics en terme de critères de sélection et modifier nos achats.

Trois professionnels font partis d'un réseau santé environnementale petite enfance en Charente : L'Éveilleur. Une puéricultrice possède également un diplôme universitaire en santé environnementale. Ce sont des professionnelles ressources sur lesquelles nous pouvons nous appuyer.

### **La qualité de l'air intérieur**

La collectivité a mis en place un plan de l'amélioration de la qualité de l'air intérieur (QAI) dans les établissements recevant des enfants de moins de 6 ans.

Des agents de la collectivité ont été formés à la sensibilisation de la qualité de l'air intérieur :

- visite de la chambre pédagogique au centre hospitalier de Girac
- participation à une formation sur la santé environnementale organisée par l'Agence Régionale de la Santé, la mutualité Française et l'Instance Régionale d'Éducation et la Promotion de la santé.

Les nouveaux mobiliers sont laissés à l'air libre sur un temps donné avant d'être mis dans les services d'accueil afin d'évacuer les COV (composés organiques volatiles).

### **Les matériaux**

Tous les nouveaux équipements et les futurs sont réfléchis pour sensibiliser aux économies d'énergie, à la maîtrise de nos consommations et à l'utilisation des énergies renouvelables.

Progressivement la vaisselle utilisée auprès des enfants est changée au profit de matière minérale (porcelaine, verre) ou d'alliage (inox).

Les équipes sont attentives lors des achats des jeux et jouets à privilégier des matières naturelles (bois...) ou matières recyclées.

### **L'alimentation**

L'alimentation doit être à la fois durable pour l'environnement et permettre de rester en bonne santé.

Le bien manger est à l'honneur au sein de la collectivité.

La collectivité privilégie les circuits courts, les aliments labellisés, et/ou issus de cultures raisonnées pour les denrées alimentaires à destination des enfants.

Il y a 28 % de produits biologiques et 50 % de produits labellisés proposés aux enfants.

Afin de réduire au maximum les déchets, nous ne cuisinons que ce qui est nécessaire en fonction des effectifs des enfants.

Certaines structures ont installé des composteurs ainsi que des containers de biodéchets dans un but pédagogique et de réduction des déchets.

Au sein des structures d'accueil petite enfance, nous soutenons la poursuite de l'allaitement maternel à travers notre protocole d'allaitement : recueil du lait, conservation puis distribution... Les mamans ont la possibilité de venir donner le sein dans les structures d'accueil, si elles le souhaitent.

### **Les cosmétiques et les produits d'entretien**

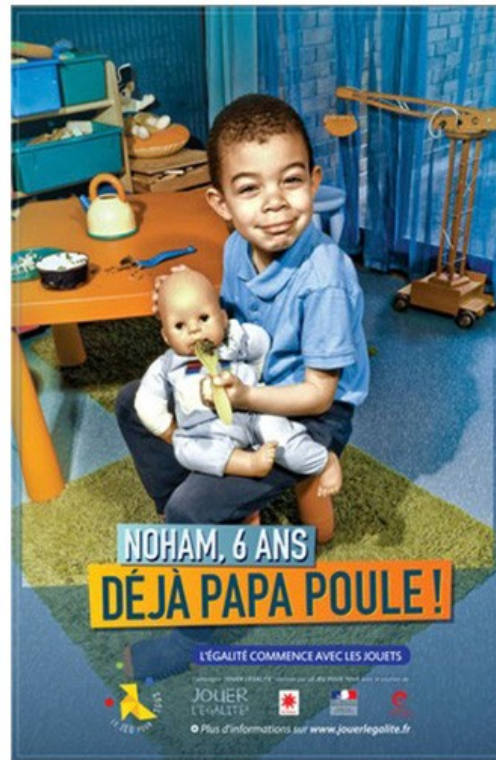
Les marchés publics prennent en compte les recommandations du Guide de recommandations pour l'accueil d'enfants dans un environnement sain édité par l'ARS (l'Agence Régionale de Santé).

Les produits cosmétiques et d'entretien ont pu être utilisés par les agents des structures d'accueil test avant la validation des marchés.

Il y a eu une harmonisation dans le choix des produits et une évolution des pratiques professionnelles. Certains produits ont été retirés au vu de leur nocivité pour les enfants.

Le protocole d'entretien des sols a été allégé en terme d'utilisation de produits détergents désinfectants.

## Favoriser l'égalité entre les filles et les garçons



Même si on a le sentiment que la société évolue, que les mentalités changent, les chiffres rappellent malgré tout une réalité d'inégalités femmes-hommes et de discriminations encore présentes : salaires, tâches domestiques, violences subies...

Au quotidien, nous favorisons le jeu libre, l'expression, l'autonomie mais qu'en est-il de la « pédagogie égalitaire » ? Laissons-nous jouer les enfants avec n'importe quel jeu, qu'ils soient fille ou garçon ? Encourageons-nous les filles pour leur courage et leur force et non pas seulement pour leur apparence ? Autorisons-nous l'expression des émotions comme la peur ou la tristesse chez les garçons ? Avons-nous le même comportement vis-à-vis des parents quand on s'adresse au père ou à la mère ? Autant de questions qui nécessitent un vrai travail de réflexion au sein de la Direction de l'Enfance sur ce sujet. Et même si les professionnels sont attentifs, le poids de l'héritage, les représentations peuvent conforter l'idée de ce que doit être un garçon ou une fille.

### Les textes de référence :

- . Convention Internationale des Droits de l'Enfant, novembre 1989 : Article 2 Droit à la non discrimination
- . Rapport de l'Inspection Générale des Affaires Sociales, décembre 2012 : « Égalité entre les filles et les garçons dans les modes d'accueil de la petite enfance ». Ce rapport s'intéresse à la façon dont, très tôt dans l'enfance, les systèmes de représentation assignent les petites filles et petits garçons à des comportements sexués, dits masculins ou féminins.
- . Rapport Giampino, mai 2016 : « Développement du jeune enfant, modes d'accueil, formation des professionnels ». L'article 7 de la synthèse du rapport préconise de faire de la lutte contre les stéréotypes sexistes un enjeu essentiel dès la prime enfance.
- . Arrêté du 23 septembre 2021 : il définit la charte nationale pour l'accueil du jeune enfant comme texte de référence dans les pratiques professionnelles quotidiennes. L'art.7 précise : « Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.les qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité. »

### Aller vers une pédagogie égalitaire :

Après avoir questionné nos ressentis, nos difficultés autour des inégalités perçues, nous pouvons mieux repérer nos préjugés et nous réajuster. Nous avons ciblé quelques domaines qui méritent que nous poursuivions notre vigilance :

Le jeu : Tout petit, le bébé a une activité ludique principalement sensorielle : objets aux matières, formes, couleurs multiples. Filles ou garçons manipulent, mordillent avec le même enthousiasme.

Peu à peu, il va être capable d'identifier des situations de la vie courante et aimera les transposer dans le jeu pour l'aider à comprendre son environnement. C'est dans ce jeu symbolique qu'il va se donner des rôles, jouer ses angoisses, ses questionnements. Cet instant n'est pas de la réalité mais du « faire comme si ». C'est souvent à ce moment-là que l'adulte, avec ses peurs, ses représentations, est tenté de sexuer le jeu de l'enfant. Il peut intervenir en donnant des messages comme « tu ne vas pas jouer avec le landau, c'est pour les filles ! ».

Ce memory montre à l'enfant des métiers exercés aussi bien par des hommes que par des femmes.



Les aménagements de l'espace orientent le choix des jeux des enfants. Nous avons un rôle à jouer pour favoriser la mixité et pour ne pas créer des espaces genrés. Contrairement à certaines cours d'école, où l'espace central peut être occupé majoritairement par les garçons et leur ballon de foot, cantonnant les filles à la périphérie, les espaces extérieurs des lieux d'accueil offrent une multitude de propositions et les jeunes enfants se mélangent naturellement. L'aménagement intérieur pensé par un personnel largement féminin laisse souvent une grande part à un espace symbolique représentant plutôt des activités dites « féminines » comme la coiffeuse, la table à langer, le coin dînette... Rares sont les structures qui laissent le coin garage ou l'établi, jeux identifiés plutôt comme étant des jeux pour les « garçons », installés en continu.

Points de vigilance :

- . accès libre pour tout type d'espace de jeu
- . rotation régulière et équilibrée

Offrir un lieu d'accueil en veillant à varier les jouets, les activités permet déjà de lutter contre les stéréotypes. Les enfants choisissent librement le jouet ou l'espace de jeu, selon leurs besoins. Un garçon peut investir le coin dînette alors qu'une fille peut jouer au garage. Le jeu n'est pas limité.

Un garçon peut choisir une jupe à paillette dans la malle de déguisements et une fille peut escalader les modules de motricité. Le regard des professionnels et des parents a changé. Et nous sommes plus à l'aise pour échanger et affirmer que la préférence pour un jeu ou un déguisement ne définira pas la sexualité ou le futur métier de l'enfant.

Points de vigilance :

- . éviter nos interprétations hâtives
- . offrir des jeux et activités variés
- . choisir des jeux qui ouvrent l'environnement de l'enfant (exemple : ce memory)
- . proposer des situations non genrées (jeux à l'extérieur, avec de la récupération...)

### Les livres, les comptines, les chansons :

Ces activités sont quotidiennement proposées aux enfants. Le rapport de 2012 montre que les personnages principaux y sont essentiellement masculins ce qui rend difficile pour les petites filles l'identification aux héros. Alors que la majorité des femmes actuelles travaillent, de nombreux livres les représentent encore à la maison. De même pour les hommes qui sont rarement représentés en train de changer une couche, passer l'aspirateur.

Les livres véhiculent une représentation du monde par les images, le nombre et le sexe des personnages, leurs actions... Si nous n'y prêtons pas attention, nous refermons l'environnement de l'enfant dans des catégories de valeurs « féminines » de passivité (gestion de l'intérieur) et « masculines » de conquête (gestion de l'extérieur). Les maisons d'édition s'emparent cependant de plus en plus de cette question des stéréotypes.

Points de vigilance :

- . Faire attention aux clichés sexistes dans le choix des livres
- . Accompagner les livres traditionnels (exemple « Roule Galette » où le grand-père est assis dans son fauteuil pendant que la grand-mère s'active). Face à ces rôles genrés, le professionnel peut apporter une nuance.
- . Adapter les comptines (exemple « la boîte à outils de papa » mais aussi « la boîte à outils de maman »)

### La communication adulte/enfants :

Nous avons constaté que nos paroles sont inconsciemment porteuses de ségrégation. Par exemple, à une petite fille, nous lui dirons plus souvent qu'elle a de beaux habits ; à un garçon qu'il court vite.

### La communication parents/professionnels :

« Vous direz à la maman qu'elle a eu de la fièvre »  
« C'est papa qui t'a coiffé ce matin ? »  
Lorsqu'un enfant est malade, on appelle souvent en premier la maman au travail.

Points de vigilance :

- . nos représentations
- . notre vocabulaire
- . nos expressions verbales et physiques

### Les ressources, les outils :

- . Médiathèques et librairies jeunesse pour aider dans le choix des livres
- . Exposition « jeu et genres » créée par la ludothèque Lalud de Ma Campagne
- . Exposition prêtée par la déléguée départementale aux droits des femmes et à l'égalité entre les femmes et les hommes
- . Centre d'Information des Droits des Femmes et de la Famille (CIDFF) : proposition de formations
- . Direction de la cohésion sociale de la ville qui peut financer des actions
- . CNFPT : 2 formations proposées « l'égalité filles-garçons : agir auprès des jeunes publics » et « l'égalité filles-garçons en EAJE (0-3 ans) »

## Préambule

L'accompagnement de la fonction parentale est inscrit dans les finalités de l'action sociale des CAF comme une nécessité contemporaine forte, pour permettre à l'enfant de se construire dans de bonnes conditions.

Les Lieux d'Accueil Enfants-Parents participent à cet objectif en développant une approche particulière de l'accompagnement précoce de la fonction parentale, basée sur l'écoute et l'échange autour du lien familial et social.

### Quelques jalons historiques :

Les deux premiers lieux ont vu le jour dans les années 1970 à Paris et sont d'inspiration psychanalytique :

**1976** : le « club parents enfants » de l'IRAEC (Institut de Recherche Appliquée pour l'Enfant et le Couple).

**1979** : la Maison Verte, créée par Françoise Dolto.

**1985** : le Fond d'Action Sociale (FAS) pour les travailleurs immigrés et leurs familles se mobilise financièrement et intellectuellement (réseau des coordinations organisant des formations, colloques...) pour le mouvement d'émergence des lieux d'accueil enfants-parents de quartiers, à l'initiative de travailleurs sociaux.

**1990** : le FAS, la Fondation de France et la Caisse des Dépôts et Consignations lancent un programme de quatre ans afin de soutenir « les lieux d'accueil nouveaux pour les jeunes enfants » dans les quartiers d'habitat populaire. Une centaine de lieux ont été lauréats.

Depuis le début des années 1990, de plus en plus de communes impulsent la création de LAEP en lien avec l'offre de service petite enfance et le soutien à la parentalité.

**1996** : la CNAF édite une circulaire concernant la création d'une prestation de service pour les lieux d'accueil enfants-parents. C'est le début d'une reconnaissance institutionnelle, modifiée en 2002.

**1997/2000** : la CNAF inscrit le soutien à la fonction parentale comme priorité dans ses orientations d'action sociale. Les lieux d'accueil enfants-parents ont à se positionner dans ce débat institutionnel, en particulier dans le champ de la prévention précoce.

**2015** : la CNAF actualise le cadre datant de 2002 et diffuse un nouveau référentiel national : lettre circulaire 2015-011 du 13 mai 2015.

## Fiche 1 : Qu'est-ce que le Lieu d'Accueil Enfants-Parents ?

**Le Lieu d'Accueil Enfants-Parents est un espace d'écoute, d'échange et de parole entre parents, enfants et accueillantes, le dispositif est un lieu convivial qui propose aux enfants de 0 à 6 ans, accompagnés d'un parent ou d'un proche, le plaisir d'être ensemble.**

Le LAEP « La Pirogue » est un espace convivial qui accueille de manière libre et sans inscription les enfants jusqu'à 6 ans, accompagnés de leur(s) parent(s), ou d'un adulte référent (grand-parent(s), frère et sœur majeur(e)s, tante, oncle, ...), pour un temps déterminé, dans un lieu adapté à l'accueil des jeunes enfants, avec des accueillants professionnels formés à l'écoute, dans le respect de la confidentialité et de l'anonymat.

« La Pirogue » est aussi ouverte aux futurs parents : leur accueil est intégré au projet.

Le LAEP n'a pas de visée thérapeutique, ni pour l'enfant, ni pour la famille.

Il constitue un espace de jeu libre pour les enfants et un lieu de parole pour les parents.

Sa fréquentation y est gratuite, la participation des adultes est basée sur une démarche volontaire.

Il ne s'agit pas d'un mode de « garde » comme les établissements d'accueil du jeune enfant, qui accueillent uniquement les enfants et répondent à d'autres conditions de fonctionnement.

« La Pirogue » a une référence commune à la Maison Verte : lieu de parole et de jeu qui accueille des enfants, de leur naissance à quatre ans, en présence de leurs parents afin de favoriser la sociabilité et de prévenir l'éventuelle apparition de troubles. La première maison verte a été créée par Françoise Dolto en 1979 à Paris.

Le LAEP a pour vocation d'accompagner mutuellement la famille dans une double démarche :  
- d'une part, ce lieu favorise en priorité la parole comme mode d'expression privilégié entre les enfants et les parents.

- d'autre part, les accueils misent sur la vie en collectivité, la dimension participative aux propositions conçues comme support au langage et à l'échange d'expériences entre les parents pour contribuer à l'éveil social des enfants.

En effet, le LAEP ne constitue pas un lieu d'animation, ne propose pas un programme d'activités pré-établies. Les jouets ne sont que des prétextes à la relation et aux liens enfants-parents. Les propositions type jeux de construction, jeux symboliques, espace moteur, comptines et jeux de doigts, etc., peuvent quant à elles faciliter les échanges et ouvrir à divers modes d'expression.

## Fiche 2 : Les caractéristiques fonctionnelles du Lieu d'Accueil Enfants-Parents

### Description des locaux adaptés aux enfants de 0 à 6 ans :

Le LAEP vise à mailler l'ensemble du territoire. Il organise ses activités sur 4 lieux, mutualisés avec la Crèche Familiale « Titom » et le Relais Petite Enfance « Le Phare ».

#### Sur le centre ville, 5 rue Saint Étienne :



L'espace sur lequel est mis en place le LAEP se trouve au sein des locaux de la salle mutualisée du Centre-Ville. Les locaux qui accueillent le LAEP comprennent, une grande salle de vie, une véranda qui sert d'entrée, un local de rangement, un espace repos, une salle de bain, des toilettes adultes et des locaux techniques. Ce lieu possède un espace extérieur avec une petite cour fermée.

#### Sur le quartier de Ma Campagne, 1 Place Vitoria

Les locaux sont situés au sein de la crèche Ernest et Célestine. Ils comprennent une pièce de vie, un dortoir, une salle de bain, un espace rangement et une kitchenette. Il y a un accès direct au jardin partagé avec la crèche. Des espaces thématiques sont aussi accessibles tels que l'espace moteur, la salle d'expression et la salle de manipulation.



### Sur le quartier de Basseau/Grande Garenne, 18 rue des Molines :

L'espace se trouve au sein du pôle enfance « Le Monde de Zarafa ». Il dispose d'un hall d'entrée avec un plan de change et des casiers pour déposer les effets personnels, d'une table où les parents ou adulte référent peuvent proposer le goûter, et des supports d'informations.

La salle de vie et un espace moteur d'une quarantaine de mètres carrés donne sur une première terrasse avec un sol souple et un second espace composé d'un jardin avec toboggan, jeux à ressort et bac à sable. Un espace de change avec toilettes pour enfants y est attenant.

D'autres salles sont accessibles sur le site selon les demandes des parents (pataugeoire, salle d'expression ou de motricité).



### Sur le quartier de Bel Air, 4 rue du Chevalier d'Assas :

L'espace se trouve au sein de la Maison de l'Enfant, il dispose d'une pièce de vie avec un espace bébé, une petite maison, des jeux de construction, des jeux symboliques, d'un espace de motricité et d'un espace change, dépôt des effets personnels.



Ces 4 espaces d'accueil sont agréables, spacieux, incitatifs et évolutifs. Le matériel, jeux, jouets, mobiliers, sont adaptés aux jeunes enfants.

Sur chacun des sites, les adultes sont libres dans leurs déplacements et ont la possibilité d'accéder à une kitchenette pour prendre une boisson chaude.

### L'amplitude d'ouverture au public :

	Basseau/ Grande Garenne	Centre Ville	Bel Air/Grand Font	Ma Campagne
Lundi Matin	09H - 12H			
Lundi Après- midi			14H - 17H	
Mercredi Matin		09H - 12H		
Mercredi Après-midi	14H - 17H			
Vendredi Matin				09H - 12H
Samedi Matin				09H – 12H 1 fois par mois

### Les heures de préparation et d'organisation :

- Heures d'installation et de débriefing : 3h30/semaine soit 161 heures.
- Amplitude hebdomadaire : 16 heures
- Amplitude annuelle : 769 H
- 6 semaines de fermeture annuelle (une semaine à Noël, une semaine fluctuante en fonction du calendrier, quatre semaines en août)

	Lundi	Mercredi	Vendredi	Samedi (1 X mois)
Matin	08H45 – 09H 12H - 12H30	08H45 – 09H 12H - 12H30	08H45 – 09H 12H - 12H30	08H45 – 09H 12H - 12H30
Après-midi	13H45- 14H 17H30 - 18H	13H45- 14H 17H30 - 18H		

- Analyse des pratiques : 16h30 par an, réparties en 11 séances d'1h30 un vendredi par mois de 13h30 à 15h. Ces séances sont animées par une psychologue clinicienne externe. Elles permettent de favoriser une réflexion en équipe sur certaines situations rencontrées. Elles aident chaque membre de l'équipe à analyser sa pratique, à prendre du recul, se questionner, à repérer les champs de résonances et les émotions qui le traverse. Cela afin de cheminer dans la relation d'accompagnement à l'enfant et à l'adulte référent.
- Temps de préparation : 127 H par an
- Temps annuel cumulé : 324H15

## Les conditions d'accueil :

Âge des enfants : 0-6 ans, accompagnés d'un adulte référent.

Accueil libre et sans inscription : « On arrive quand on veut, on part quand on veut ».

**Le nombre de personnes admises par séance :** afin de garantir une qualité d'accueil et compte-tenu de la taille des pièces, entre 12 et 16 personnes (enfants et adultes confondus) peuvent être accueillies simultanément selon le site (Bel Air/Grand Font : 12 personnes, Zarafa et Ernest & Célestine : 14 personnes, Centre Ville : 16 personnes)

Le choix des horaires d'ouverture sur 3 matinées est adapté pour éviter l'horaire de sieste des plus petits et permet aux parents d'accompagner les plus grands à l'école le matin et de les récupérer pour le repas.

L'ouverture du samedi matin, une fois par mois sur le Centre Ville, permet aux familles qui travaillent en semaine de pouvoir profiter du dispositif.

Les salles sont aménagées avec des espaces répondant aux besoins de chaque tranche d'âge.

## Les modalités de participation des accueillis :

- Gratuité
- Participation financière
- Dimension symbolique

## Les accueillantes :

### • **Qui sont-elles ?**

Le LAEP « La Pirogue » fonctionne avec cinq accueillantes : 3 accueillantes assurent la continuité d'accueil et 2 assurent les remplacements en cas d'absence. Toutes sont des professionnelles de la Petite Enfance : une responsable, titulaire du Diplôme D'État d'Éducatrice de Jeunes Enfants et quatre Auxiliaires de Puériculture. L'équipe a la possibilité d'accueillir des stagiaires EJE.

### • **Que font-elles ?**

Les accueillantes sont garantes du bon fonctionnement de ce lieu et du respect du cadre bienveillant dans lequel la parole est accueillie. Leur neutralité s'exprime dans une attitude discrète, empathique, compréhensive et dans l'absence totale de jugement et de toute question intrusive.

## La formation et l'enrichissement professionnel :

Les accueillantes du LAEP sont des professionnelles de la petite enfance, formées à l'écoute.

Toutes connaissent les étapes clefs du développement de l'enfant, ont des notions de psychologie de la relation de l'enfant et des notions sur la relation enfant-parent.

Afin d'accueillir les familles et d'animer le LAEP dans les meilleures conditions, les accueillantes participent à :

- des temps de réflexion et d'analyse de leur pratique individuelle et collective, en supervision avec un intervenant extérieur.
- deux journées pédagogiques qui permettent de travailler sur la cohésion d'équipe, la cohérence de l'accompagnement personnalisé des familles au travers de thématiques différentes.
- des temps de préparation hebdomadaires qui permettent de prendre de la distance, d'échanger sur l'accueil des enfants, les relations enfants-parents et parents-parents, mais également de s'ajuster à l'évolution permanente des familles et de leurs besoins. Cet espace temps permet également de maintenir et développer le tissu partenarial sur l'ensemble du territoire.
- des réunions avec les collègues du réseau des LAEP, des rencontres avec les partenaires afin d'inscrire l'action et de l'articuler avec l'offre de service en matière de parentalité sur le territoire.
- des colloques, séminaires destinés aux professionnels de la petite enfance.
- des formations dispensées par le CNFPT, Centre National de la Fonction Publique Territoriale, et la CAF.

L'équipe a pleinement conscience de l'importance d'être en veille, de s'actualiser en permanence pour accueillir au mieux les familles par le biais d'articles et de vidéos notamment.

### Fiche 3 : Le projet social

**Les aspects géographiques :** l'activité du LAEP « La Pirogue » s'étend sur 4 quartiers de la ville : Basseau, Centre ville, Ma Campagne et Bel Air.

#### **Quelques indicateurs démographiques :**

- La ville d'Angoulême compte **41 423** habitants (INSEE RP 2024).

- Nombre et type de familles ayant des enfants de moins de 3 ans sur la commune (INSEE RP 2020) :

- 3109 familles sont en couple

- 50 familles monoparentales composées d'un homme

- 653 familles monoparentales composées d'une femme

Ce qui représente 14,5 % de famille monoparentale sur le centre ville d'Angoulême.

Soit **3 810** familles de la commune qui ont un ou plusieurs enfants âgés de moins de 3 ans.

- Quelques chiffres concernant la situation des familles ayant des enfants de moins de 3 ans face à l'emploi (INSEE RP 2020):

- 242 familles monoparentales sont en situation d'emploi,

- 459 familles monoparentales ne sont pas en situation d'emploi,

- 1744 familles vivant en couple dont les deux parents sont en situation d'emploi,

- 943 familles vivant en couple dont un seul parent est en situation d'emploi,

- 382 familles vivant en couple dont aucun parent n'est en situation d'emploi.

### L'état des lieux du territoire en lien avec les parentalités :

Le territoire du LAEP comprend :

- **La crèche « La Maison de Kirikou »** se situe sur le Centre-Ville. La crèche dispose de 80 places réparties en 4 services multi-âges : 3 services destinés en priorité à l'accueil régulier et un à l'accueil occasionnel.
- **La crèche Grand Font** se situe près de la gare et à proximité du centre-ville. Elle dispose d'un agrément de 40 places multi âges réparties en 2 services.
- **La crèche Bel Air** possède un agrément de 20 places, en un seul service d'accueil multi-âges à dominance occasionnelle.
- **La crèche Kalis** se situe au sein du Monde de Zarafa, sur le quartier Basseau/Grande-Garenne. Elle dispose d'un grément pour 10 places de 15 mois à 3 ans. Les enfants sont accueillis en demi-journée (possibilité d'une journée par semaine)
- **La crèche « le Monde de Zarafa »** se situe sur le quartier Basseau/Grande-Garenne. Le multi accueil dispose de 50 places réparties en 3 services multi âges : 2 services destinés en priorité à l'accueil régulier et un à l'accueil occasionnel.
- **La crèche l'Houmeau** se situe au premier étage de l'école maternelle Alphonse Daudet, à proximité des bords de Charente. Elle dispose de 38 places, réparties en 2 services multi-âges.
- **La crèche Minuscule** dispose de 38 places réparties en 2 services multi-âges. Elle se situe près des bords de Charente.
- **Le Relais Petite Enfance** accueille 68 assistantes maternelles agréées, ayant une capacité d'accueil de 218 enfants au total, réparties sur les 4 secteurs de la ville.
- **La crèche familiale Titom** dispose de 18 places réparties chez 6 assistantes maternelles agréées. Elles accueillent les enfants à leur domicile mais fréquentent les lieux d'atelier du centre-ville, sur le quartier de Basseau/Grande Garenne et Bel Air/Grand Font.
- **La crèche « Ernest & Célestine »** dispose de 60 places réparties en 4 services multi-âges, sur le quartier de Ma Campagne.

## Le public accueilli (Photographie de l'année 2024)

Le LAEP « La Pirogue » a été ouvert 679 heures 30 en 2024, réparties sur 212 séances.

Sur l'année :

- 114 enfants (dont 81 nouveaux) et 89 familles différentes ont été accueillies dont 63 nouvelles.
- 77,5 % des familles qui fréquentent la structure sont originaires d'Angoulême. 64 % sont issus des lieux d'implantation du LAEP.
- 91 % des enfants présents ont entre 0 et 3 ans, 9 % ont entre 4 et 6 ans.

## Le partenariat :

Le projet de fonctionnement du LAEP ne peut se concevoir qu'au moyen d'un partenariat actif entre les différents acteurs du territoire.

Le LAEP « La Pirogue » est un lieu d'accueil et un dispositif à la parentalité, inscrit dans une dynamique partenariale sur le territoire afin d'accompagner et de soutenir les parents dans l'exercice de leur fonction parentale de différentes manières :

- en promouvant le service et ses actions auprès des acteurs et des locaux
- en renforçant la cohérence des actions menées avec les partenaires
- en contribuant à la prévention précoce avec les professionnels de la petite enfance
- en développant et dynamisant la communication (diffusion de la plaquette de présentation du LAEP, réseaux de la Ville : Facebook et Instagram et le site de la Ville).

C'est un lieu tremplin et complémentaire à d'autres services, à la disposition des jeunes enfants et de leur famille.

### Nos principaux partenaires :

- **la Caisse d'Allocations Familiales** : relation administrative, soutien financier au fonctionnement de la structure, bilan annuel, animation du réseau des LAEP...
- **la Protection Maternelle et Infantile** : agrément de la structure, collaboration autour de la prévention primaire, orientation des familles sur le LAEP.
- **les Centres Sociaux Culturels et Sportifs** : partenariat avec les référentes familles qui participent à sensibiliser, orienter les familles qui en ressentent le besoin.
- **les Établissements d'Accueil du Jeune Enfant** : échanges de pratiques autour des parentalités, orientation des familles (en cas de besoin des familles sur des questionnements particuliers, des difficultés de séparation, de construction du lien enfant-parent...)
- **le Centre Parental** : rencontre en début d'année afin de promouvoir et faire bénéficier aux familles de la possibilité d'utiliser la structure selon les besoins de chacune d'elles.
- **les médiathèques et ludothèques** : pour l'emprunt d'albums, l'étage sur des thématiques particulières en lien avec les besoins des familles. Partager, communiquer auprès du public sur nos missions respectives.
- **le Centre d'Action Médico-Sociale Précoce, À Petits Pas** : ces partenaires médico-sociaux peuvent inviter les familles à fréquenter notre structure. Aussi, dans le cadre de la prévention précoce, en cas de questionnement, inquiétude du parent quant à des particularités de développement de son enfant, l'équipe à la possibilité d'orienter vers leurs services.
- **les autres LAEP de Charente** : partage trimestriel de nos pratiques et actualités respectives.
- **les écoles maternelles d'Angoulême** : rencontre des équipes pédagogiques et des familles afin de faire connaître le LAEP et ses missions.

L'équipe se doit d'avoir connaissance du territoire, de son tissu associatif, social et culturel, des dispositifs dédiés aux familles avec des enfants de moins de 6 ans. Nombre de ces partenariats se noue en dehors des temps d'ouverture au public du LAEP.

Afin de respecter l'anonymat et la confidentialité de ce qui se passe dans ce lieu, les accueillantes ne peuvent communiquer aucune information sur ce qui est dit et échangé avec les familles auprès des partenaires, sauf en cas de force majeure liée à la protection de l'enfance et des personnes.

## Fiche 4 : Le projet pédagogique et éducatif du Lieu d'Accueil Enfants-Parents

### Nos principes :

Le LAEP n'est pas un lieu de « savoir faire », mais un lieu de « laisser être ».

- C'est un lieu d'accompagnement à la fonction parentale.
- L'accueil de l'enfant s'effectue en présence d'au-moins un de ses parents ou d'un adulte référent qui en est responsable pendant la durée de l'accueil.
- Chacun, enfant et adulte, dans sa qualité d'être humain, est accueilli sans jugement.
- La relation enfant-adulte est accueillie là où elle en est.
- Les jeux/jouets et les propositions constituent des supports destinés à favoriser la relation entre les enfants et les adultes.
- La participation des familles est basée sur le volontariat, l'anonymat, la confidentialité et la gratuité : la fréquentation de la structure repose sur une libre adhésion, l'accueil y est souple, sans formalité administrative, sans rendez-vous préalable et au rythme choisi par la famille. Pour garantir l'anonymat, nous ne faisons pas d'exploitation des données individuelles recueillies.
- L'équipe accueillante est tenue à une obligation de discrétion et de confidentialité sur les situations qu'elle connaît dans le cadre de son activité. Une seule exception à cette règle : en cas de constat de danger ou de risque de danger concernant un enfant.
- Le binôme accueillant n'est pas positionné dans des fonctions d'expertise ou de conseil : il s'appuie sur l'écoute et l'observation de l'enfant et des parents. Il favorise les interrelations entre l'enfant et son parent, mais également entre les divers enfants accueillis et adultes qui les accompagnent.

## Les finalités :

- Offrir un espace d'épanouissement et de socialisation des enfants. Le LAEP est souvent un premier lieu de sociabilité pour l'enfant qui lui permet de développer sa créativité, son rapport à lui-même, aux autres et au monde. Il constitue de ce fait un espace d'épanouissement pour l'enfant et le prépare à la séparation avec son parent, ce qui pourra faciliter ensuite une meilleure conciliation entre vie familiale, vie professionnelle et vie sociale des parents.
- Favoriser les échanges entre les adultes : le LAEP a pour objectif de prévenir ou de rompre l'isolement d'un certain nombre de familles, isolement qui peut être géographique, intergénérationnel, culturel, lié à une dépression du post-partum....
- Conforter la relation entre les enfants et les parents : le LAEP est une structure souple, qui se crée et se développe autour de projets visant à favoriser et à conforter le lien d'attachement entre l'enfant et son parent.

## Les objectifs :



### Pour l'enfant :

Rencontrer d'autres enfants  
Favoriser son expression  
Acquérir progressivement son autonomie  
Découvrir les règles de la vie en société  
Accompagner à la séparation

### Pour l'adulte :

Être avec l'enfant  
Découvrir l'enfant autrement  
Favoriser la parole  
Échanger et partager des expériences  
Valoriser les compétences parentales  
Rompre l'isolement, faire une pause  
Créer ses propres repères  
Accompagner à la séparation

## Nos actions :

- **Accueillir la famille : contribuer à créer les conditions favorables à l'exercice parental**

### **Sur le LAEP, l'équipe accueillante a une posture professionnelle spécifique :**

- elle aménage l'espace de façon chaleureuse, en tenant compte des besoins des enfants et des parents.
- elle est à l'écoute, attentive à l'autre, est disponible sur « ce qui est dit et sur ce qui se fait » : elle « met des mots » et « fait une place » à la parole sur « ce qui se passe ».
- elle peut aider le parent à mettre des limites indispensables à son enfant pour la vie en collectivité.
- elle conforte et valorise la relation enfant-parent.
- elle aide les parents à vivre l'expérience de la distance avec les enfants pour favoriser leur socialisation.
- elle crée un climat de confiance, de sécurité, propice aux échanges entre chacun.
- elle instaure une atmosphère propice au plaisir partagé.
- elle rassure les parents sur leurs capacités à assurer leur rôle parental : sur le LAEP, les parents sont des acteurs à part entière, peu importe la manière dont ils utilisent la structure, dans la cadre prédéfini par l'équipe.

Ils peuvent être force de propositions auprès de l'équipe et des autres parents concernant les ateliers à partager avec leurs enfants, des questionnements sur une thématique particulière (la vaccination, le sommeil, les limites, la diversification, l'allaitement, le co-dodo.....).

Certains jouent un rôle de régulateur avec les enfants en intervenant dans un conflit par exemple ou en proposant de lire une histoire, faire un jeu..., ou dans l'échange avec des parents en cheminement, en partageant leur expérience, rassurant l'autre...

Aussi, les parents partagent des informations sur la vie culturelle, les conférences auxquelles ils ont accès, les cafés de parents ou parlons de bébé auxquels ils participent...

Nous avons observé qu'Internet, les réseaux sociaux occupaient une place importante et étaient une façon de trouver des réponses rapides à une interrogation. Cela peut être une base d'échange entre les parents qui mérite toutefois d'être étayée par les professionnelles.

- elle reconnaît les compétences individuelles de chaque enfant.
- elle permet de lutter contre l'isolement de certains parents et enfants.

### **Chaque membre de l'équipe, dans sa posture d'accueillante, a la responsabilité :**

- de respecter l'anonymat et la confidentialité,
- d'élaborer et de faire appliquer le règlement qui pose les règles de vie du lieu (pas de téléphone portable sur le temps d'accueil, un espace dédié au goûter, pas de jouets dans l'espace moteur) et les interdits de comportement (propos jugeants, non respect de l'autre, violences),
- de soutenir tout parent en l'accompagnant dans la relation avec son enfant,
- de favoriser une communication bienveillante,
- de reconnaître l'enfant et l'adulte dans leurs spécificités culturelles, sociales et familiales,
- d'être dans un rôle d'accueillante, c'est-à-dire de ne pas donner de conseil, ni de diffuser du savoir, mais de privilégier l'écoute et de favoriser la parole,
- de valoriser l'autorité des parents et leur rappeler leurs responsabilités dans ce lieu.

### • Prévenir les troubles de la relation, les particularités de développement de l'enfant

Le LAEP constitue un outil de prévention primaire dans le champ de la protection de l'enfance. Il permet un accompagnement précoce des troubles de la relation enfant-parents et de la fonction parentale. En effet, ce lieu dédié à l'ensemble des familles pour les accompagner, soutenir, étayer, sans contrainte, dans l'exercice de leur fonction parentale et éducative est souvent le premier à favoriser le passage entre le milieu familial et le milieu social.

Il permet :

- de participer à l'éveil et à la socialisation de l'enfant ;
- de rompre l'isolement d'un certain nombre de parents par la création de liens avec d'autres adultes, d'élaborer de nouvelles solidarités ;
- de leur apporter un appui dans l'exercice de leur rôle par l'échange avec d'autres parents ou avec des professionnels (leurs permettant ainsi de construire leurs propres références éducatives et en les confrontant à d'autres modèles éducatifs) ;
- de préparer les parents et les enfants à la séparation avant l'accueil dans un mode de garde ou l'entrée à l'école maternelle par exemple.

Tout ce travail relationnel œuvre à la prévention précoce des troubles de la relation enfant-parent : « écouter, échanger, donner du sens pour éviter les symptômes de demain ». Le LAEP est à la fois un lieu transfert et un lieu tremplin vers d'autres structures petite enfance ou médico-sociale.

- Renforcer le lien familial et le lien social

Le LAEP conforte et renforce le lien enfant-parent. Il valorise le rôle et les compétences des parents, en les plaçant clairement comme premier acteur dans l'éducation de leur enfant. Cette place reconnue leur permet de s'exprimer et d'échanger en toute simplicité, d'être entendu et soutenu dès le premier accueil.

Le lien social, quant à lui, est développé grâce aux échanges et la mixité sociale. Là encore, la socialisation s'acquiert par la mise en œuvre d'objectifs précis :

- **Au niveau de l'enfant et de l'adulte :**

- En permettant l'échange entre tous (enfants, adultes et accueillantes),
- En encourageant un brassage inter culturel et générationnel,
- En favorisant l'intégration sociale.

- **Au niveau de l'enfant :**

- En se confrontant aux règles de la vie en collectivité
- En favorisant l'éveil et le développement affectif et relationnel,
- En partageant et jouant avec d'autres.

- **Au niveau de l'adulte :**

- En partageant des expériences et en mutualisant des savoirs,
- En rompant l'isolement.

Cet accompagnement s'exprime par l'intermédiaire d'objectifs précis à différents niveaux :

- **Au niveau de l'enfant et de son parent :**

- En renforçant la notion de lien et d'attachement,
- En tissant un lien suffisamment sécurisant pour aborder l'avenir,
- En relativisant et en dédramatisant les tensions, les situations d'opposition,
- En préparant en douceur la séparation en vue d'acquérir une autonomie.

- **Au niveau de l'enfant :**

- En jouant, échangeant avec son parent et avec d'autres,
- En suscitant la prise d'autonomie.

- **Au niveau de l'adulte :**

- En encourageant la relation avec son enfant,
- En découvrant son enfant autrement,
- En valorisant les compétences parentales,
- En prenant confiance dans sa fonction parentale,
- En prenant conscience des capacités de son enfant.

Le LAEP « La Pirogue » est un espace transitionnel, mis à disposition des familles du territoire. Chacun vient y vivre un temps qu'il utilise selon ses besoins et/ou ceux de son enfant. Il est un lieu où tous les modèles éducatifs, toutes les parentalités et toutes les cultures se croisent et s'enrichissent.

L'étayage du questionnement permet à chacun de prendre du recul, se réassurer et de croire en ses propres compétences.

Le LAEP se veut aussi être un lieu à la fois ressource pour s'offrir une parenthèse, un répit et un « tremplin » pour s'ouvrir vers tous les possibles du territoire quant à l'enfance. Il permet à chacun de s'exprimer, d'expérimenter et d'éprouver la relation à l'autre en toute sécurité.

## Les perspectives

L'équipe souhaite :

- poursuivre et développer le lien avec les structures Petite Enfance de la ville, en allant à la rencontre des équipes accueillantes, notamment lors des réunions de rentrée, journées pédagogiques et en recevant les collègues qui le souhaitent pour une immersion au sein du LAEP. Cela dans l'objectif d'en comprendre davantage ses missions, et de proposer cet outil comme une complémentarité aux Établissements d'Accueil du Jeune Enfant.

- réaffirmer le travail du pôle parentalité et prévention précoce en lien avec les professionnelles de Kalis, la psychomotricienne du service et les accompagnantes santé.

- poursuivre le partenariat avec les écoles maternelles.

- améliorer la communication : nous constatons que les outils de communication semblent peu efficaces au regard du nombre de familles indiquant avoir eu l'information par le site de la ville, les réseaux sociaux, internet ou les plaquettes de présentation.

- formaliser le partenariat avec les maternités du territoire (Centre Hospitalier d'Angoulême et Centre Clinical de Soyaux.